



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

MOD WORD 11.1



16074512

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le **23 MAI 2016**

Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0521.811.401

Dénomination

(en entier) : **VERANDA SERVICE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE COOPERATIVE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Siège : **Rue Camille Clas 40 à 5030 Ernage**

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **Nomination actionnaire actif**

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires tenue au siège social en
date du 10 mai 2016 à 16 heures.

Le président déclare et l'assemblée constate qu'il résulte de la liste des présences que la totalité des actions sont représentées et que l'assemblée est donc valablement composée pour délibérer sur son ordre du jour sans qu'il ne soit nécessaire de justifier des formalités de convocation. Par ailleurs, aucune action n'est frappée de suspension du droit de vote selon une disposition légale ou statutaire.

Ces faits étant reconnus exacts par les actionnaires présents, la séance est ouverte à 16 heures.

Le président donne lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Nomination de Monsieur Balmus Valentin en tant qu'actionnaire actif.

Délibérations

L'assemblée prend acte de la nomination à la date du 10 mai 2016 de Monsieur Balmus Valentin au poste d'actionnaire actif. Son mandat sera exercé à titre gratuit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30, après lecture et approbation du présent procès-verbal, ensuite de quoi les actionnaires ont apposé leur signature sur ledit procès-verbal.

Marcel Schees
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/05/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature